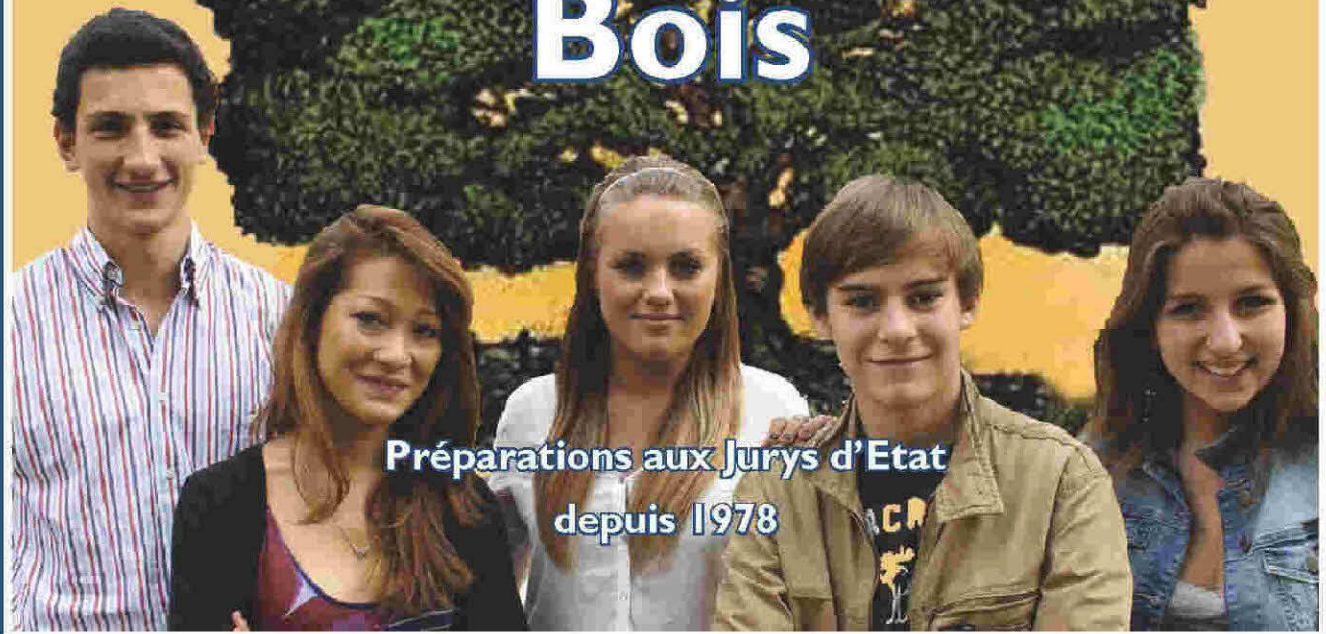


Bienvenue au Bois



Préparations aux Jurys d'Etat
depuis 1978

4^{ème} humanités
C.E.S.D.D.
Petit Jury

6^{ème} humanités
C.E.S.S.
Grand Jury

Admission à l'université
Saint-Louis - UCL - ULB - ULg

Ecole du Bois Sauvage

rue van Aa 10 - 1050 Bruxelles

Tél : +32 2 513 82 40 info@boissauvage.be

<http://www.boissauvage.be>



En fondant l'Ecole du Bois Sauvage en 1978, Luc André-Dumont († 2004) et Bruno Terlinden poursuivaient un double but: permettre à des jeunes lassés de l'enseignement traditionnel de décrocher un diplôme d'humanités et leur insuffler, pendant la durée de leur passage au Bois Sauvage, le goût et la manière d'apprendre. Ainsi le coup d'envoi était donné pour qu'ils puissent entreprendre des études supérieures.

Après 38 ans d'enseignement, Bruno Terlinden et l'équipe de professeurs du Bois ont toujours le même double projet, rendu encore plus actuel par le nombre croissant d'élèves qui, pour différentes raisons (internes à la Communauté Française et externes à celle-ci), sont bloqués dans leurs humanités.

L'Ecole du Bois Sauvage pratique une individualisation très poussée des cours qui permet un suivi rapproché de chacun. De plus, un contrôle quotidien des connaissances donne la possibilité, le cas échéant, de combler le déficit de travail à domicile par des études dirigées à l'école.

Les nombreux succès obtenus à chacune des sessions du Jury, la réussite de nos anciens dans les études supérieures et/ou dans la vie professionnelle et l'inscription au Bois Sauvage de très nombreux enfants de ces anciens, sont autant de signes du bien-fondé d'une institution comme la nôtre.

Chaque élève qui franchit le seuil du Bois Sauvage porte alors sur l'école et l'enseignement un regard neuf. Les parents en témoignent après quelques semaines de cours: "***Nous ne reconnaissons plus notre enfant; enfin il nous raconte ce qu'il étudie à l'école***".

